



Rapport de la formation sur le logiciel de détection anti plagiat

Le mardi 9 janvier 2024 s'est tenue à la salle de réunion de la Direction des Affaires Académiques et de la Scolarité (DAAS), une formation sur **l'utilisation du logiciel devant faire office de système de contrôle anti plagiat des thèses et mémoires** soutenus à l'Université de Lomé. Cette **formation** qui a démarré à 11h a **été assurée** en ligne sur le canal **google meet** par **Pr Claude LISHOU**, depuis le Burkina Faso.

Ont pris part à cette formation, des membres du personnel de la DAAS impliqués, pour la plupart, dans le processus de conduite des candidatures des enseignants aux différents concours du CAMES et sous la direction du Prof. LAWSON-EVI Povi, Directrice adjointe de la DAAS chargée des Affaires Académiques.

La formation s'est déroulée en deux phases.

La première a consisté à la présentation du logiciel dont l'université de Lomé a acquis les droits d'utilisation sous forme d'abonnement renouvelable. Les différents interfaces utilisateurs, le fonctionnement ainsi que les accès du logiciel ont été exposés à ce niveau.

La deuxième phase a permis aux participants de toucher du doigt le fonctionnement dudit logiciel par sa prise en main, lors d'un test en temps réel sous la supervision de Pr LISHOU. Ensuite, les difficultés ainsi que les inquiétudes soulevées ont été aplanies par ce dernier, au cours d'une dernière séance d'échanges.

Sur le logiciel qui est accessible en ligne à l'adresse <https://e-plagiat.online>, nous retenons :

L'université de Lomé a acquis le logiciel avec un compte à accès unique de deux millions (2.000.000) de mots. Ce crédit de mots s'égrène au fur et à mesure que les contrôles anti plagiat sont effectués jusqu'à son épuisement. Toutefois, la plateforme offre la possibilité d'avoir plusieurs comptes individuels pouvant être par exemple attribués aux différents établissements de l'institution, mais cette option n'est pas comprise dans l'abonnement unique obtenu par l'université de Lomé.

La plateforme permet à l'université de Lomé de délivrer aux étudiants en master ou aux doctorants, des certificats authentiques de non plagiat de leur document de mémoire ou thèse

de doctorat. Une autre fonctionnalité permet également de calculer pour chaque document soumis le coût de revient du processus anti plagiat.

Autres fonctionnalités de la plateforme :

- Elle permet de récupérer un document au format pdf ou docx par téléversement, et de procéder à l'analyse de celui-ci afin de détecter des plagiats. Plusieurs documents peuvent être téléversés en même temps, le tout dépend de la qualité de la connexion internet dont dispose l'utilisateur ;
- Un tableau de bord permet de rapporter le statut d'un document (état initial, calcul du coût, prêt pour analyser, analyse en cours, analyse terminée, le taux de l'analyse actif), les fichiers en pré-analyse (ou téléversés), en cours d'analyse et analysés, le dernier taux d'analyse, le nombre total de mots utilisés. Il est aussi possible de voir l'ensemble des productions scientifiques passées sous plagiat, les liens d'auto plagiat et l'ensemble des rapports et certificats générés;
- A la suite d'une analyse de document, un rapport d'analyse est généré. Ce rapport signale le taux de plagiat, souligne les parties du document où un plagiat est détecté. Un certificat de détection anti plagiat sur le document analysé peut être téléchargé et remis à l'étudiant.

A la suite de la présentation, deux exemples de documents de thèse réels non encore passés au plagiat ont été testés avec des rapports et certificats générés et envoyés aux doctorants concernés.

A la suite de cette formation, un petit mémo a été réalisé pour aider tout utilisateur de la plateforme (voir annexe).

Annexe

Liste des participants

Tutoriel - plateforme de détection Anti plagiat

Le Rapporteur,



ADANDOHOE Komlavi Mawuto



**LISTE DES PARTICIPANTS A LA FORMATION SUR L'UTILISATION DU
LOGICIEL ANTI-PLAGIAT**

N°	NOM	PRENOM(S)	QUALITE
1	Prof. LAWSON-EVI	Povi	Directrice-Adjointe chargée des Affaires Académiques à la Direction des Affaires Académiques et de la Scolarité (DAAS), Université de Lomé
2	Dr LEMOU	Faya	Chef division certification à la Direction des Affaires Académiques et de la Scolarité (DAAS), Université de Lomé
3	M. ADANDOHOE	Komlanvi Mawuto	Chef section qualité à la Direction des Affaires Académiques et de la Scolarité (DAAS), Université de Lomé
4	M. DEKOR	Kokou	Chef section certification professionnelle à la Direction des Affaires Académiques et de la Scolarité (DAAS), Université de Lomé
5	M. AKOHIN	Dèlofon	Informaticien à la Direction des Affaires Académiques et de la Scolarité (DAAS), Université de Lomé